

A Strasbourg le 17 novembre 2016

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le jeudi 22 juin 2017 à 19h00

Piscine de la Kibitzenau - salle de réunion

1 A Rue de la Kibitzenau

67100 STRASBOURG

Présents : Stéphane METZGER - Stéphane PUCHOL - Isabelle CLAVERIE - Nadia WALTER - Lionel MULLER - Vanessa MULLER-PILLET - Alain HERR - Michèle MERLIN - Marie-Rose DANGUEL - Nicolas JAEGER - **Jean-Michel DOHIN** - Philippe SCHWEITZER - Julien ERNEWEIN

Absent(e)s excusé(e)s : Nathalie BISCH - David FERRERA - Joëlle JOLLY - Matthieu KUHN

Le président ouvre la séance à 19h15.

Il remercie d'ensemble des membres présents de s'être déplacés.

Il informe l'assemblée qu'en raison du départ anticipé de certains membres, l'ordre du jour sera modifié.

● **Organisation de l'OPEN 67 au CN de Schiltigheim**

Julien nous informe du nombre d'engagements : 1600

Les officiels seront présents en nombre suffisant mais très peu de bénévoles inscrits à ce jour.

● **Acquisition de matériel**

Le président propose l'acquisition d'un ordinateur portable et d'un écran externe, d'une clé USB. Ce matériel sera dédié aux manifestations organisées par le CD67 - Adopté à l'unanimité.

● **Compétitions Internationales**

Le département se félicite du nombre de licenciés qualifiés pour des compétitions internationales :

- Championnat du Monde :

2 en natation synchronisée (BNS) + 3 en CDM juniors (BNS)

2 en water-polo (TS Water-polo)

- FOJE et COMEN :

2 nageurs (AC2M et TS Natation)

- Universiades :

1 nageuse (DO)

1 plongeuse (TS Plongeon)

● Organisation sportive

Trois organisations :

- Nationale : engagements via le site de la FFN
- Régionale : engagements via le site de la LGE, l'ensemble des clubs peuvent candidater sur les manifestations via un formulaire en ligne. Le cahier des charges est intégré au formulaire.
- Départementale : Matthieu Kuhn sera en charge de contacter les clubs du Bas-Rhin et d'établir le calendrier départemental avant le 9 juillet. Tous les meetings qui ne seront pas déclarés avant cette date au CD67 ne seront pas intégrés au calendrier sportif.

Le timing est le suivant :

- Le Natathlon est réservé à l'Elite départementale.
- Mise en place d'un championnat CD67 (fin décembre - catégories Juniors et +)

La LGE fournira un calendrier complet avec l'ensemble des manifestations sportives et des règlements au début du mois de septembre.

A la demande de l'Eurométropole, le CD 67 fournira un calendrier des manifestations sportives pour mi-septembre.

● Tarifs des engagements :

- Finale Avenirs : 20 €
- Avenirs : 3 €
- Hors délai et pénalité ENF2 : 10 €
- Natathlon : 4 €
- ENF2 : 2 €

Ces tarifs ont été adoptés à l'unanimité.

Concernant les Meetings de club, la gestion des manifestations et la tarification des engagements sont laissés à la discrétion des clubs.

● Compte rendu de la réunion du Comité directeur de la FFN

Le président confirme que lors du Comité directeur fédéral, le président de la FFN a précisé le timing relatif à l'établissement des nouvelles modalités de licences, mise en oeuvre prévue : septembre 2018.

Une AG extraordinaire est programmée en novembre ou décembre 2017. Elle aura, entre autre pour but de moderniser les statuts.

Une AG ordinaire au 2ème trimestre 2018 afin de préparer la saison sportive 2018/2019.

Mise en place d'une facilité de paiement pour les engagements.

 FFN n° 010670000 SIRET : 479 576 811 00026

 <http://basrhin.ffnatation.fr/>  1A rue de la Kibitzenau 67100 Strasbourg

 : ffnatation67@gmail.com  : 03 88 31 12 74

● CNDS

Une réunion a eu lieu à la DRDJSCS afin de valider les dossiers de demande de subvention pour les clubs du Bas-Rhin.

Plusieurs critères ont été validés :

- Actions mises en places,
- Salariés,
- Formation des cadres (BF)
- ENF,
- Niveau sportif,
- Sport santé

La ventilation des subventions sur les trois dernières années a été présentée à l'ensemble des membres présents. La liste des clubs éligibles sera rendue publiques après le 7 juillet, date de validation définitive du CNDS par le Ministère.

La subvention spécifique à l'opération « J'apprends à Nager » (DDJSCS) est réservée aux clubs en QPV. (47 000 € de disponible sur une demande initiale supérieure à 100 000 €). Cette situation est problématique, les clubs s'étant engagés massivement dans ce dispositif comme le Ministère nous y a encouragé.

Celui ci nous a prévenu bien tardivement que l'ensemble de nos actions ne pourraient pas être financées. Nous allons rapidement revenir vers les clubs concernés par les sessions non financées pour leur indiquer la procédure à suivre. Très probablement l'annulation pure et simple du dispositif pour le 4ème trimestre 2017.

● Date et organisation de la prochaine AG du CD67

- 16 novembre 2017 à 20h à la Maison des Sports.
- Présentation moderne des points
- Interventions des membres du CD67
- Grands axes de la saison 2017/2018 - Présentation du cahier des charges
- Présentation des actions sportives,
- Nouveaux financements
- Création d'un fascicule présentant toutes les actions du CD67
- Résultats globaux en annexe du fascicule

● Situation budgétaire

La trésorière a présenté un budget détaillé de l'ensemble des actions réalisées au jour de la réunion.

L'ensemble des actions sportives menées par le département y sont détaillées. Elles sont couteuses et si l'on souhaite les pérenniser dans le temps, le département devra trouver de nouveaux financements.

Un point financier des Championnats de France a été présenté. Celui ci présente un exercice déficitaire

de plus de 20 000 €.

Des discussions vont débiter avec la FFN afin de modérer le ticket d'entrée actuellement à 60 000 €.

La LGE soutiendra les départements sous réserve de validation de leurs projets sportifs à concurrence de 2 € sur une licence pleine et 1 € sur une licence à tarif réduit.

Le département présentera un projet sportif répondant aux attentes de la LGE

La FFN mettra en place à compter de septembre 2018 une licence « non compétiteur » à un tarif adapté aux problématiques actuelles des clubs.

● Divers

- SNH : piscine fermée fin 2017. Demande d'une lettre de soutien du CD 67
- ENF 2 : chaque passage sera payant.
- Formation des officiels : inscription sur le site de l'ERFAN

Le président clôture la réunion à 22h40.



Stéphane METZGER
Président